
**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal
du 27 novembre 2017
13 h**

**Séance tenue le lundi 27 novembre 2017
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, M. Christian Arseneault, Mme Manon Barbe, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Frantz Benjamin, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Karine Boivin Roy, M. Éric Alan Caldwell, Mme Catherine Clément-Talbot, M. François William Croteau, Mme Suzanne Décarie, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, M. Luc Ferrandez, Mme Rosannie Filato, Mme Giuliana Fumagalli, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Christine Gosselin, Mme Nathalie Goulet, M. Richard Guay, Mme Andrée Hénault, M. Benoit Langevin, Mme Patricia Lattanzio, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, M. Normand Marinacci, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, Mme Suzie Miron, Mme Sue Montgomery, M. Jérôme Normand, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Marie-Josée Parent, M. Jean-François Parenteau, M. Hadrien Parizeau, M. Jocelyn Pauzé, M. Lionel Perez, M. Dominic Perri, Mme Magda Popeanu, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, M. Marvin Rotrand, Mme Chantal Rouleau, Mme Micheline Rouleau, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Craig Sauv , Mme Anne-Marie Sigouin, Mme  milie Thuillier, M. Philippe Tomlinson, Mme Maja Vodanovic, Mme St phanie Watt, Mme Cathy Wong et Mme Lise Zarac.

AUTRES PR SENCES :

M. Alain Marcoux, Directeur g n ral
M  Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Chantal Benoit, analyste-r dactrice
Mme Lynne Tr panier, Conseill re - analyse et contr le de gestion

Le pr sident du conseil sortant, M. Frantz Benjamin, d clare la s ance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement.

  13 h 03, le pr sident du conseil sortant, suspend les travaux afin de permettre aux leaders de prendre place.

  13 h 07, le conseil reprend ses travaux.

  13 h 08, le pr sident du conseil sortant, c de la parole au leader de la majorit , M. Fran ois Limoges.

  13 h 09,

Il est propos  par M. Fran ois Limoges

appuy  par M. Francesco Miele

de modifier la s quence de l'ordre du jour afin de devancer l' tude l'article 51.01 pour permettre la nomination de Mme Cathy Wong,   titre de pr sidente du conseil.

La proposition est agr ee.

CM17 1279

Désignation du président du conseil

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Francesco Miele

Et résolu :

de désigner madame Cathy Wong à titre de présidente du conseil.

Un débat s'engage.

Le président du conseil sortant, M. Frantz Benjamin, invite la nouvelle présidente du conseil, Mme Cathy Wong, à prendre place.

La présidente du conseil félicite tous les élus pour leur élection et indique que la population montréalaise leur a confié la gestion de la Ville pour les quatre prochaines années et rappelle l'importance de cette responsabilité.

La présidente du conseil remercie la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante, pour la confiance témoignée lors de la recommandation de sa nomination à titre de présidente du conseil. Elle souligne que la mairesse a posé un geste d'ouverture sur le plan démocratique et social, et elle affirme en tant que membre de l'opposition officielle et femme issue de la diversité, que la mairesse a envoyé un message fort d'ouverture et d'inclusion pour Montréal. Elle remercie également le chef de l'opposition officielle, M. Lionel Perez, pour son appui.

La présidente du conseil souligne que ce 100^e conseil municipal de l'histoire de Montréal s'amorcera avec une femme au poste de maire et une femme au poste de présidente du conseil. Elle accepte avec honneur et humilité le poste de présidente et verra à protéger et à maintenir les droits et privilèges des élus mais également ceux des citoyennes et citoyens. Elle sollicite la collaboration des élus et des citoyens afin que les débats se déroulent de façon constructive.

Pour terminer, la présidente du conseil remercie les membres pour leur appui et souhaite à tous un mandat de qualité et des plus productifs. Elle cède la parole à la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante.

La mairesse salue l'ensemble des élus, notamment M. Perez, Mme Barbe, M. Miranda, M. Rotrand et Mme Wong. Elle se réjouit que Mme Wong ait accepté de présider ce 100^e conseil municipal et souligne que cette nomination est aussi un message fort envoyé à l'ensemble de la population. Mme Plante indique que de grands dossiers attendent la nouvelle présidente, notamment, celui du déménagement de l'hôtel de ville et celui de l'amélioration de la voix et la place des citoyens au sein des instances municipales. Pour terminer, la mairesse souhaite faire une mention spéciale à son prédécesseur, M. Denis Coderre, qui a mis de l'avant toute la question de la reconnaissance des droits des autochtones et émet le souhait que chacune des séances du conseil municipal puissent débiter en mentionnant le fait que nous sommes en territoire autochtone non cédé. La mairesse affirme que c'est un geste simple mais hautement symbolique qui rappelle l'importance et la place des nations autochtones au fil des années sur le territoire de passage des nations autochtones et, par la suite, des arrivants européens. Elle souhaite un excellent mandat à Mme Wong à la tête de la présidence du conseil de Montréal.

La présidente du conseil cède la parole au chef de l'opposition officielle, M. Lionel Perez.

Le chef de l'opposition officielle indique à tous qu'il s'agit d'un moment historique. En effet, pour la première fois, Montréal a une mairesse pour diriger les destinées de la Ville et une femme pour présider les travaux du conseil municipal. Il mentionne que pour la première fois une majorité de femmes ont été élues à la Ville de Montréal dont une élue asiatique et une élue autochtone. Le chef de l'opposition officielle indique cependant qu'il y a encore du chemin à faire au niveau de la parité au sein de ce conseil et qu'il faudra relever ce défi collectivement. Pour terminer, il souhaite un bon mandat à la présidente du conseil, empreint de sérénité et de sagesse.

La présidente du conseil cède la parole à M. Marvin Rotrand.

Le conseiller Rotrand joint sa voix à celle de la mairesse et du chef de l'opposition officielle pour souhaiter un bon mandat à la présidente du conseil. Il indique que le rôle de présidente du conseil n'est pas toujours facile et que cela prend de la sagesse et du discernement car, en tant que gardienne de la démocratie, il en sera de sa responsabilité de s'assurer du bon déroulement des débats, et ce, dans le respect.

Le conseiller Rotrand dépose le document suivant : « Procédure encadrant l'élection par vote secret du président et du vice-président du conseil » par la Commission de la présidence du conseil, en date du 19 mars 2012. Il souhaite que d'ici l'élection de 2021, le conseil puisse se pencher sur cette question. Pour terminer, il souhaite bon mandat à la présidente du conseil et lui assure son entière collaboration.

Adopté à l'unanimité.

51.01

À 13 h 19,

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Marie-Josée Parent

de modifier la séquence de l'ordre du jour afin de devancer l'étude de l'article 51.02 pour permettre la nomination de M. Sterling Downey, à titre de vice-président du conseil.

La proposition est agréée.

CM17 1280

Désignation du vice-président du conseil

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de désigner monsieur Sterling Downey à titre de vice-président du conseil.

Adopté à l'unanimité.

51.02

Avant de débiter la période de questions des membres du conseil, la présidente du conseil, Mme Cathy Wong, demande la collaboration de l'ensemble des élus en ce qui a trait au respect du temps alloué, à savoir que la première question sera d'une durée de 1 minute 30 et que la question complémentaire sera d'une durée de 1 minute. Elle cède la parole au chef de l'opposition officielle, M. Lionel Perez.

2 - Période de questions des membres du conseil

La présidente du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillers et conseillères ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Lionel Perez	Mme Valérie Plante	État de situation sur l'achat de 300 nouveaux autobus tel qu'annoncé en campagne électorale / Hausse de tarifs à prévoir pour les usagers pour réaliser cette promesse électorale

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Marie-Josée Parent	Mme Valérie Plante	Déplore le fait que la responsabilité du statut de la femme n'ait pas été attribuée à un membre du comité exécutif / Raisons motivant le fait que cette annonce n'a pas été faite en même temps que la nomination des autres membres du comité exécutif
M. Alan DeSousa	Mme Valérie Plante	Projet de REM – Changement de cap de Projet Montréal depuis l'élection / Explications demandées sur ce changement en faveur du REM
M. Luis Miranda	Mme Valérie Plante (M. Benoit Dorais)	Manque à gagner dans les budgets des arrondissements – solutions à court terme / Revoir le mode de financement des arrondissements
M. Marvin Rotrand	Mme Valérie Plante	Formule E – confirmation à l'effet que l'événement peut être déménagé sur un autre site en 2018-2019 et confirmation à l'effet que dans le contrat de la Formule E il y aurait une clause qui permettrait d'annuler l'événement – analyse des coûts souhaitée – combien des 24 M\$ sont non récurrents et combien des 10 M\$ de la marge de crédit ont été utilisés / Transparence de l'Administration précédente dans ce dossier - possibilité de formuler une plainte auprès de la Commission municipale afin de faire appliquer le code d'éthique des élus
M. Frantz Benjamin	Mme Valérie Plante	Solutions envisagées afin de palier aux lacunes au niveau de la représentativité de la diversité montréalaise / Urgence d'agir dans ce dossier
Mme Chantal Rouleau	Mme Valérie Plante (M. Jean-François Parenteau)	Explications sur le fait d'avoir séparé les responsabilités de l'environnement et du développement durable au comité exécutif / Clarifications demandées sur le retrait de ces mêmes responsabilités à un maire d'arrondissement pour les octroyer à un autre maire d'arrondissement
M. Richard Deschamps	Mme Valérie Plante	Ouverture de l'Administration afin d'inclure dans les discussions que le prolongement de la ligne rose du métro jusqu'à Lachine puisse passer par le territoire de l'arrondissement de LaSalle ou par un prolongement du métro Angrignon vers Dorval ce qui permettrait de desservir une portion de la population qui est enclavée / Ajout de 300 autobus - s'assurer qu'ils desservent l'ensemble de l'île plutôt que le centre de l'île

À 13 h 51,

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Francesco Miele

de prolonger la période de questions des membres du conseil de 15 minutes, conformément à l'article 57 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

La proposition est agréée.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Dimitrios (Jim) Beis	Mme Valérie Plante	Déplore le manque de représentativité de la diversité montréalaise au sein du comité exécutif – nomination d'un membre qui représentera la communauté anglophone de Montréal / Solutions pour corriger cette situation
M. Francesco Miele	Mme Valérie Plante	Nomination d'un responsable du dossier de la réconciliation avec les peuples autochtones au comité exécutif – démontrer l'importance que l'Administration accorde à ce dossier / Présence d'une représentante de la communauté autochtone au sein de l'opposition officielle
M. Hadrien Parizeau	Mme Valérie Plante	Échéancier prévu pour mettre de l'avant le Programme de compensation financière pour les commerçants touchés par les travaux routiers / Rétroactivité de ce programme pour les commerçants ayant subi des pertes financières
Mme Karine Boivin-Roy	Mme Valérie Plante (M. Benoit Dorais)	Engagement électoral à l'effet de construire 12 000 logements sociaux pendant le mandat – faisabilité du projet

À l'expiration du délai imparti pour la période de questions des membres du conseil par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*, le président du conseil déclare la période de questions des conseillers close à 14 h 06.

À 14 h 07, le conseiller Frantz Benjamin soulève une question de privilège indiquant que lors de son intervention, la mairesse a remis en doute les chiffres avancés au sujet de la représentation des populations issues des minorités visibles. Le conseiller Benjamin fait la lecture des données qui proviennent de l'enquête nationale auprès des ménages de Statistiques Canada. Le leader de la majorité, M. François Limoges, interrompt l'intervention du conseiller Benjamin et indique que la rectification de faits ne constitue pas une question de privilège, tel qu'indiqué à la procédure des assemblées délibérantes.

La présidente du conseil, Mme Cathy Wong, ne reconnaît pas la question de privilège et invite le conseiller Benjamin à déposer les documents pertinents afin qu'ils puissent être évalués à la prochaine assemblée. Le leader adjoint de la majorité, M. Francesco Miele, mentionne à la présidente que le fait de se faire dire que l'on donne la mauvaise information est une atteinte au privilège de l'élu.

La présidente du conseil a pris en délibéré les commentaires des différents intervenants et reviendra au prochain conseil avec une meilleure information. Le conseiller Marvin Rotrand souhaite intervenir sur la question de privilège du conseiller Benjamin et la présidente du conseil lui cède la parole. Il demande à la présidente du conseil de clarifier la procédure concernant la question de privilège. Il aimerait savoir si l'élu a le droit d'expliquer sa question de privilège avant que la présidente du conseil puisse statuer et si le leader de la majorité a le droit de se lever à n'importe quel moment pour interrompre un conseiller.

La présidente du conseil invite le conseiller Benjamin à poursuivre son intervention. Le conseiller Benjamin a mentionné, lors de son intervention, que 32 % des Montréalais et Montréalaises sont issus des minorités visibles alors que la mairesse est intervenue pour dire que c'était plutôt des communautés ethnoculturelles. Le conseiller Benjamin tenait à soumettre, pour l'édification de ce conseil, les chiffres réels de Statistiques Canada, à partir d'un document provenant de la Ville de Montréal, de la Division de la planification urbaine et il en cite un extrait « ...en 2011, 559 075 Montréalais faisaient partis de la population des minorités visibles. Ils représentent près de 1 personne sur 3 vivant à Montréal... »

La présidente du conseil cède la parole au leader de la majorité. Le leader de la majorité admet s'être levé peut-être un peu trop rapidement lors de son intervention, mais il s'en remet au bon jugement de la présidente du conseil pour déterminer ce qui est une rectification des faits et une question de privilège. Il estime que lors de son intervention, la mairesse a montré une ouverture pour une discussion avec le conseiller Benjamin sur ce sujet.

La présidente du conseil indique qu'il s'agissait d'une rectification de faits et déclare l'incident clos. Elle cède la parole au leader de la majorité pour la poursuite de l'ordre du jour.

CM17 1281

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 27 novembre 2017, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CM17 1282

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal tenue le 25 septembre 2017

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal tenue le 25 septembre 2017, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 23 novembre 2017 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

4 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

La présidente du conseil appelle le point « Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif »

Le leader de la majorité dépose les documents suivants :

- 4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* pour la période du 1^{er} septembre au 31 octobre 2017.
 - 4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif pour la période du 1^{er} septembre au 31 octobre 2017.
 - 4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* pour la période du 1^{er} septembre au 31 octobre 2017.
-

5 – Dépôt des résolutions de conseils d'arrondissements

La présidente du conseil appelle le point « Dépôt des résolutions de conseils d'arrondissements »

Le leader de la majorité dépose le document suivant :

- 5.01 Résolution CA17 22 0371 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest - Motion demandant la tenue d'une consultation pour la planification des abords de la future Station REM du Bassin Peel
-

6 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

La présidente du conseil appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil »

Aucune réponse déposée.

7 - Dépôt

La présidente du conseil appelle le point « Dépôt »

Le leader de la majorité dépose le document suivant :

- 7.01 Dépôt du rapport de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 28 septembre 2017.
-

- 7.02 Déclaration d'intérêts pécuniaires - Voir l'annexe au procès-verbal.
-

- 7.03 Dépôt des déclarations des membres du comité exécutif dont le mandat a pris fin le 16 novembre 2017 en vertu de l'article 24 du Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissements - Voir l'annexe au procès-verbal.
-

CM17 1283

Dépôt du rapport du greffier relativement aux déclarations de réception, par les élus, d'une marque d'hospitalité ou d'un avantage

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose le rapport du greffier relativement aux déclarations de réception, par les élus, d'une marque d'hospitalité ou d'un avantage, et le conseil en prend acte.

07.04

CM17 1284

Dépôt de l'avis de désignation du leader de la majorité et, le cas échéant, du leader adjoint

M. François Limoges dépose son avis de désignation à titre de leader de la majorité et celui de Mme Émilie Thuillier à titre de leader adjointe, et le conseil en prend acte.

07.05

CM17 1285

Dépôt de l'avis de désignation du chef de l'opposition officielle et du conseiller désigné au sens de l'article 114.5 de la *Loi sur les cités et villes*

Le leader de majorité, M. François Limoges, dépose l'avis de désignation de M. Lionel Perez à titre de chef de l'opposition officielle et de conseiller désigné au sens de l'article 114.5 de la *Loi sur les cités et villes*, et le conseil en prend acte.

07.06

CM17 1286

Dépôt de l'avis de désignation du leader de l'opposition officielle et, le cas échéant, du leader adjoint

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose l'avis de désignation de Mme Marie-Josée Parent à titre de leader de l'opposition officielle et de M. Francesco Miele à titre de leader adjoint de l'opposition officielle, et le conseil en prend acte.

07.07

CM17 1287

Dépôt de la liste des membres du comité exécutif

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose la liste des membres du comité exécutif soit :

- M. Benoit Dorais, à titre de président;
- Mme Magda Popeanu, à titre de vice-présidente;
- M. Sylvain Ouellet, à titre de vice-président;
- M. Éric Alan Caldwell;
- Mme Christine Gosselin;
- M. Luc Ferrandez;
- Mme Nathalie Goulet;
- M. Robert Beaudry;
- Mme Rosannie Filato;
- M. François William Croteau;
- M. Laurence Lavigne Lalonde;
- M. Jean-François Parenteau;

et le conseil en prend acte.

Un débat s'engage.

07.08

CM17 1288**Dépôt de la liste des conseillers associés**

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose la liste des conseillers associés, soit :

- M. Craig Sauvé;
- M. Alex Norris;
- Mme Sophie Mauzerolle;
- Mme Suzie Miron;
- Mme Marianne Giguère;

et le conseil en prend acte.

07.09

CM17 1289**Dépôt de la liste des membres du conseil municipal siégeant au conseil d'agglomération**

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose la liste des membres du conseil municipal siégeant au conseil d'agglomération soit :

- Mme Valérie Plante;
 - M. Dimitrios (Jim) Beis; *
- * *À noter que la mairesse de la Ville, Mme Valérie Plante, a demandé au greffier de la Ville, par une lettre qu'elle lui a adressée le 28 novembre 2017, de nommer Mme Karine Boivin-Roy au lieu de M. Dimitrios (Jim) Beis, à titre de membre du conseil municipal siégeant au conseil d'agglomération.*
- Mme Manon Barbe, à titre de présidente;
 - M. Peter McQueen;
 - M. Benoit Dorais;
 - Mme Rosannie Filato;
 - Mme Maja Vodanovic;
 - Mme Émilie Thuillier;
 - M. Pierre Lessard-Blais;
 - Mme Nathalie Goulet;
 - M. François W. Croteau;
 - M. Normand Marinacci;
 - Mme Magda Popeanu;
 - M. Philippe Tomlinson;
 - M. François Limoges, à titre de porte-parole d'assemblée;
 - M. Sylvain Ouellet;

et le conseil en prend acte.

07.10

CM17 1290

Dépôt de la liste des conseillers désignés pour siéger au conseil de l'arrondissement de Ville-Marie

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose la liste des conseillers désignés pour siéger au conseil d'arrondissement de Ville-Marie, soit :

- Mme Anne-Marie Sigouin;
- M. Richard Ryan;

et le conseil en prend acte.

07.11

CM17 1291

Dépôt des calendriers des assemblées ordinaires du conseil municipal et du conseil d'agglomération pour les mois de novembre et décembre 2017 et pour l'année 2018

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose les calendriers des assemblées ordinaires du conseil municipal et du conseil d'agglomération pour les mois de novembre et décembre 2017 et pour l'année 2018, et le conseil en prend acte.

07.12

CM17 1292

Dépôt du bilan des activités 2017 de Nuit blanche à Montréal, en vertu de la résolution CM13 1157

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose le bilan des activités 2017 de Nuit blanche à Montréal, en vertu de la résolution CM13 1157, et le conseil en prend acte.

07.13

CM17 1293

Dépôt du rapport d'activités 2016-2017 de l'organisme Les Amis de la Montagne et dépôt des états financiers au 30 avril 2017 de l'organisme Le Centre de la Montagne inc., en vertu de la résolution CM13 1157

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose le rapport d'activités 2016-2017 de l'organisme Les Amis de la Montagne et des états financiers au 30 avril 2017 de l'organisme Le Centre de la Montagne inc., en vertu de la résolution CM13 1157, et le conseil en prend acte.

07.14

CM17 1294

Dépôt du bilan 2015-2016 et des états financiers au 31 mai 2016 de La Vitrine culturelle de Montréal, en vertu de la résolution CM13 1157

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose le bilan 2015-2016 et les états financiers au 31 mai 2016 de La Vitrine culturelle de Montréal, en vertu de la résolution CM13 1157, et le conseil en prend acte.

07.15

CM17 1295

Dépôt du rapport d'activités 2017 et du rapport de visibilité 2017 du Festival Juste pour rire, en vertu de la résolution CM13 1157

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose le rapport d'activités 2017 et le rapport de visibilité 2017 du Festival Juste pour rire, en vertu de la résolution CM13 1157, et le conseil en prend acte.

07.16

CM17 1296

Dépôt du bilan 2017 et du rapport de visibilité de la 9e édition du festival Zoofest, en vertu de la résolution CM13 1157

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose le bilan 2017 et le rapport de visibilité de la 9^e édition du festival Zoofest, en vertu de la résolution CM13 1157, et le conseil en prend acte.

07.17

CM17 1297

Dépôt du rapport d'activités 2017, de la couverture médiatique 2017 et du rapport de visibilité 2017 du Comité de la Fête nationale, en vertu de la résolution CM13 1157

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose le rapport d'activités 2017, la couverture médiatique 2017 et le rapport de visibilité 2017 du Comité de la Fête nationale, en vertu de la résolution CM13 1157, et le conseil en prend acte.

07.18

CM17 1298

Dépôt des commentaires et des recommandations faisant suite au Rapport de l'inspecteur général concernant l'octroi d'un contrat pour la fourniture de batteries d'accumulateurs pour véhicules (appels d'offres 15-14023 et 16-15500)

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose les commentaires et les recommandations faisant suite au Rapport de l'inspecteur général concernant l'octroi d'un contrat pour la fourniture de batteries d'accumulateurs pour véhicules (appels d'offres 15-14023 et 16-15500), et le conseil en prend acte.

08.01

CM17 1299

Dépôt des commentaires et des recommandations faisant suite au Rapport de l'inspecteur général sur la résiliation du contrat visant la reconstruction de belvédères, de passerelles et de sentiers au parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard (appel d'offres 16-6853)

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose les commentaires et les recommandations faisant suite au Rapport de l'inspecteur général sur la résiliation du contrat visant la reconstruction de belvédères, de passerelles et de sentiers au parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard (appel d'offres 16-6853), et le conseil en prend acte.

08.02

11 - Dépôt de pétitions

La présidente du conseil appelle le point « Dépôt de pétitions »

Aucune pétition déposée.

CM17 1300

Déclaration pour la Journée montréalaise de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes et aux filles

Attendu que le 6 décembre 1989, 14 jeunes femmes de l'École polytechnique de Montréal ont été assassinées parce qu'elles étaient des femmes;

Attendu que cet événement ne doit jamais être oublié afin que plus jamais une telle tragédie ne se produise à Montréal ou ailleurs;

Attendu que Montréal a proclamé, en 2009, la journée du 6 décembre comme la Journée montréalaise de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes et aux filles;

Attendu que le Parlement du Canada a déclaré, en 1991, le 6 décembre, Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes;

Attendu que la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes a été adoptée en 1979;

Attendu qu'une résolution de l'Organisation des Nations Unies sur l'élimination de la violence contre les femmes a été adoptée en 1993;

Attendu que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne, tel que le stipule l'article 1 de la Charte des droits et libertés de la personne;

Attendu que l'égalité entre les femmes et les hommes est l'un des principes fondamentaux du droit dans notre société;

Attendu que de nombreuses femmes et filles, ici comme ailleurs, sont encore victimes quotidiennement d'actes de violence;

Attendu qu'il est essentiel que notre société poursuive ses efforts pour contrer la violence faite aux femmes et aux filles;

Il est proposé par Mme Valérie Plante

appuyé par M. François Limoges
Mme Sue Montgomery
Mme Manon Barbe
M. Lionel Perez
et l'ensemble des membres du conseil présents

Et résolu :

- 1- que la Ville de Montréal invite tous les Montréalais et toutes les Montréalaises à se souvenir des victimes de la tragédie de Polytechnique;
- 2- que Montréal condamne avec force et ne tolère pas la violence à l'égard des femmes et des filles, qui constitue une violation des droits fondamentaux de la personne;
- 3- que Montréal s'engage, tel que déclaré dans la Charte montréalaise des droits et responsabilités, à soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes et à aménager son territoire de façon sécuritaire en tenant compte, entre autres, des besoins spécifiques des femmes et des filles.

Un débat s'engage.

La mairesse de la Ville de Montréal, Mme Valérie Plante, rappelle, de triste mémoire, les événements survenus à l'École Polytechnique de Montréal, le 6 décembre 1989 et nomme chacune des 14 victimes qui ont été assassinées ce jour-là.

Les conseillères Manon Barbe et Marie-Josée Parent interviennent à tour de rôle pour souligner l'importance d'un environnement sécuritaire pour les femmes, les filles et celles issues des communautés autochtones et rendent hommage aux organismes qui travaillent en ce sens.

Adopté à l'unanimité.

15.01

CM17 1301

Déclaration pour la Journée mondiale du sida

Attendu que le 1er décembre est la Journée mondiale du sida;

Attendu que quelque 75 000 Canadiens sont atteints du VIH ou du sida, selon les dernières estimations du gouvernement fédéral;

Attendu que la pauvreté, la marginalisation, un faible taux d'alphabétisation, une mauvaise santé et la consommation de drogues constituent des facteurs de risque d'infection au VIH/sida;

Attendu que d'importants progrès ont été réalisés au cours des 30 dernières années dans le monde médical afin de lutter contre la maladie;

Attendu que la stigmatisation des personnes atteintes du VIH/sida demeure un problème difficile à surmonter;

Attendu que les efforts en matière de recherche, d'éducation et de sensibilisation doivent être maintenus afin d'espérer un jour mettre un terme à l'épidémie de VIH/sida;

Attendu que l'ONUSIDA s'est fixé comme objectif de mettre fin à l'épidémie de VIH/sida d'ici 2030;

Il est proposé par M. Robert Beaudry

appuyé par Mme Suzie Miron

Et résolu :

- 1 - que la Ville de Montréal appuie les efforts des gouvernements supérieurs et des acteurs du milieu en matière de lutte contre le VIH/sida;
- 2 - que Montréal s'investisse dans des campagnes de sensibilisation afin de lutter contre la stigmatisation des personnes atteintes du VIH/sida;
- 3 - que Montréal poursuive ses efforts de lutte contre la pauvreté et la marginalisation, deux importants facteurs de risque d'infection au VIH/sida.

Un débat s'engage.

Le conseiller Robert Beaudry, la conseillère Christine Black et le conseiller Frantz Benjamin soulignent l'importance de cette déclaration et saluent l'immense contribution des organismes communautaires dans leurs efforts pour contrer cette maladie.

Adopté à l'unanimité.

15.02

À 14 h 40, le conseil procède à l'étude des points en orientation au conseil d'agglomération de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 80.01 (20.01) à 80.01 (20.05) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM17 1302

Décréter l'acquisition par voie d'expropriation ou par tout autre moyen, d'une partie de terrain constitué d'une partie du lot 2 294 749 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté sud de la rue Wellington et à l'ouest de la rue Bridge, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, à des fins d'aménagement d'une piste cyclable

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 novembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - de décréter l'acquisition, par voie d'expropriation ou par tout autre moyen, du terrain constitué d'une partie du lot 2 294 749 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé sur le long de la rue Wellington et à l'ouest de la rue Bridge, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, à des fins d'aménagement d'une piste cyclable;
- 2 - de mandater le Service des affaires juridiques pour entreprendre toutes procédures requises à cette fin;
- 3 - d'autoriser une dépense de 1 520 000 \$, plus les taxes applicables, pour cette acquisition;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 5 - de mandater, le cas échéant, la Division de la géomatique pour procéder à l'opération cadastrale nécessaire à l'acquisition de la partie du lot 2 294 749 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;

- 6- d'autoriser l'arpenteur-géomètre en chef de la Ville et chef de division géomatique à signer les documents cadastraux au nom de la Ville de Montréal, et ce, à titre d'expropriant, le cas échéant.

Adopté à l'unanimité.

1174962006
80.01 (20.01)

CM17 1303

Accorder trois contrats à Sogep inc. pour la fourniture de services d'entretien des parcs-nature, pour une période de 36 mois, soit du 1er avril 2018 au 31 mars 2021, le contrat 17-6022, section Ouest, pour une somme maximale de 1 996 709,19 \$, taxes incluses, le contrat 17-6023, section Centre, pour une somme maximale de 1 868 946,55 \$, taxes incluses et le contrat 17-6024, section Est, pour une somme maximale de 1 947 251,63 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-15998 (3 soum.)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 novembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'accorder trois contrats de services techniques et généraux pour l'entretien des parcs-nature pour une période de 36 mois, soit du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2021;
- 2 - d'approuver les contrats par lesquels Sogep inc., firme ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis pour les contrats N^o 1 et N^o 2, et seule firme soumissionnaire ayant obtenu la note de passage pour le contrat N^o 3, s'engage à fournir à la Ville de Montréal les services requis à cette fin, pour les contrats et les sommes maximales indiquées à l'égard de chacun d'eux, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15998 :

Contrat N ^o 1 (17-6022 – section Ouest)	1 996 709,19 \$, taxes incluses
Contrat N ^o 2 (17-6023 – section Centre)	1 868 946,55 \$, taxes incluses
Contrat N ^o 3 (17-6024 – section Est)	1 947 251,63 \$, taxes incluses

- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1176710002
80.01 (20.02)

CM17 1304

Accorder un contrat à Hydro-Québec pour la fourniture, l'installation et le raccordement des équipements nécessaires à l'alimentation de la cour des Carrières, pour une somme maximale de 410 000 \$, taxes incluses (fournisseur unique)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 novembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'accorder un contrat à Hydro-Québec, fournisseur unique, pour la fourniture, l'installation et le raccordement des équipements nécessaires à l'alimentation de la cour des Carrières, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 410 000 \$, taxes incluses ;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1171029003
80.01 (20.03)

CM17 1305

Accorder un contrat d'exclusivité à Remorquage Météor inc. pour le remorquage et l'entreposage de véhicules de délit pour le secteur Est pour une période de vingt-quatre mois - Appel d'offres public 17-16051 (4 soum.)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 novembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'accorder un contrat d'exclusivité à Remorquage Météor inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour le remorquage et l'entreposage de véhicules de délit, pour le secteur Est (PDQ 23, 39, 42, 45, 46, 48 et 49), conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16051;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1172748005
80.01 (20.04)

CM17 1306

Exercer les deux options de prolongation du contrat accordé à Les Services EXP inc. (CG14 0356) pour les services professionnels d'ingénierie relatifs aux infrastructures municipales et aux équipements connexes de la Direction de l'eau potable, pour une période de quarante-huit mois, sans augmentation de la valeur du contrat

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 novembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'exercer les deux options de prolongation, pour une période de quarante-huit mois, sans dépense additionnelle, du contrat accordé à Les Services EXP inc. (CG14 0356) pour les services professionnels d'ingénierie relatifs aux infrastructures municipales et aux équipements connexes de la Direction de l'eau potable.

Adopté à l'unanimité.

1175925001
80.01 (20.05)

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 80.01 (20.06) à 80.01 (20.09) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM17 1307

Autoriser une dépense additionnelle de 59 672,03 \$, taxes incluses, pour fournir des opinions et expertises médicales et témoigner devant les tribunaux administratifs au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, soit pour une période de douze mois, dans le cadre du contrat de services professionnels accordé à Firme TotalMed Solutions santé inc. (CG16 0627), majorant ainsi le montant total du contrat de 228 225,38 \$ à 287 897,40 \$, taxes incluses / Approuver un projet d'addenda à cet effet

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 novembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 59 672,03 \$, taxes incluses, pour fournir des opinions et expertises médicales et témoigner devant les tribunaux administratifs au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, dans le cadre du contrat accordé à TotalMed Solutions Santé, inc. (CG16 0627), majorant ainsi le montant total du contrat de 228 225,38 \$ à 287 897,41 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1176044004
80.01 (20.06)

CM17 1308

Approuver le projet d'entente sur le fonctionnement et le financement des programmes d'inspection des aliments de la Ville entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 / Autoriser la réception d'une contrepartie financière du gouvernement du Québec de 4 647 300 \$ pour l'année 2018

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 novembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'approuver le projet d'entente entre le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Ville de Montréal sur le fonctionnement et le financement des programmes d'inspection des aliments de la Ville de Montréal, pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018;
- 2 - d'autoriser la réception d'une contrepartie financière du gouvernement du Québec au montant de 4 647 300 \$ pour l'année 2018 ;
- 3 - d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel .

Adopté à l'unanimité.

1177537002
80.01 (20.07)

CM17 1309

Approuver un projet de convention de prêt de terrain par lequel la Ville prête à Société environnementale de Côte-des-Neiges, pour un terme de trois ans, rétroactivement du 1^{er} avril 2016 jusqu'au 31 mars 2019, afin de faire du compostage et organiser des activités publiques pour les citoyens sur une partie de terrain situé à l'angle sud-est du chemin de la Côte-des-Neiges et de la voie ferrée, constitué du lot 2 515 576 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, ayant une superficie approximative de 957 mètres carrés, sans contrepartie financière pour le terme

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 novembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver un projet de bail (convention de prêt de terrain) par lequel la Ville prête à Société environnementale de Côte-des-Neiges (SOCENV), pour un terme de trois ans, rétroactivement du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2019, afin de faire du compostage et organiser des activités publiques pour les citoyens sur une partie du terrain constitué du lot 2 515 576 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, situé à l'angle sud-est du chemin de la Côte-des-Neiges et de la voie ferrée, ayant une superficie approximative de 957 mètres carrés, sans contrepartie financière, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention.

Adopté à l'unanimité.

1170515003
80.01 (20.08)

CM17 1310

Approuver le projet de troisième convention de prolongation de bail par lequel la Ville loue à la Transatlas moving services inc., pour une période additionnelle de 7 mois, débutant le 1^{er} janvier 2018, un espace d'entreposage pour des biens non périssables, sis au 9191, boul. Henri-Bourassa O., d'une superficie approximative de 6 400 pieds carrés, moyennant une recette totale de 25 013,31 \$, excluant les taxes

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 novembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'approuver le projet de troisième convention de prolongation de bail par lequel la Ville loue à Transatlas moving services inc., pour une période additionnelle de 7 mois, débutant le 1^{er} janvier 2018, un espace d'entreposage pour des biens non périssables, situé au 9191, boulevard Henri-Bourassa Ouest, d'une superficie approximative de 6 400 pieds carrés, moyennant une recette totale de 25 013,31 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de prolongation de bail;
- 2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1175323009
80.01 (20.09)

CM17 1311

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation de la rue Sainte-Catherine et ses abords (Programme Réussir@Montréal - Sainte-Catherine) (RCG 17-023)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 novembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation de la rue Sainte-Catherine et ses abords (Programme Réussir@Montréal - Sainte-Catherine) (RCG 17-023) ».

Adopté à l'unanimité.

1171179006
80.01 (42.01)

CM17 1312

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 64 000 000 \$ afin de financer les travaux de protection d'immeubles

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 novembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 64 000 000 \$ afin de financer des travaux de protection d'immeubles », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

1171250001
80.01 (42.02)

CM17 1313

Désignation du président d'assemblée du conseil d'agglomération

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 novembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

de désigner madame Manon Barbe à titre de présidente d'assemblée du conseil d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

80.01 (51.01)

CM17 1314

Désignation du porte-parole d'assemblée du conseil d'agglomération

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

de nommer monsieur François Limoges à titre de porte-parole d'assemblée du conseil d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

80.01 (51.02)

CM17 1315

Nominations à la Société de transport de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 novembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

1- de nommer les membres suivants à la Société de transport de Montréal :

- M. Craig Sauvé, à titre de vice-président;
- M. Francesco Miele;
- Mme Marie Plourde;
- M. Marvin Rotrand;
- Mme Valérie Patreau;
- Mme Marie-Andrée Mauger;
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération;

2- de nommer la personne suivante représentante des membres usagers au conseil d'administration de la Société de transport de Montréal soit :

- Mme Laurence Parent, pour le transport adapté.

Adopté à l'unanimité.

80.01 (51.03)

CM17 1316

Nominations à la Communauté métropolitaine de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 novembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

de nommer les personnes suivantes à titre de membres au conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal :

- Mme Andrée Hénault;
- M. Sylvain Ouellet;
- Mme Nathalie Goulet;
- Mme Magda Popeanu;
- M. Benoit Dorais;
- Mme Marianne Giguère;
- Mme Suzie Miron;
- M. Normand Marinacci;
- M. Robert Beaudry;
- M. François W. Croteau;
- M. François Limoges;
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération;

lesquels s'ajoutent à madame Valérie Plante qui, d'office, en est présidente, conformément aux dispositions des articles 4 et 14 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (L.R.Q., c. C-37.01).

Adopté à l'unanimité.

80.01 (51.04)

CM17 1317**Nominations aux commissions permanentes du conseil**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 30 novembre 2017 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

1- de nommer les membres suivants à la Commission permanente sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal :

- M. Dimitrios (Jim) Beis
- Mme Nathalie Goulet
- M. Philippe Tomlinson
- Mme Rosannie Filato
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer M. Pierre Lessard-Blais à titre de président de cette commission ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-président. *

* À noter que la résolution CM17 1345 modifie cette orientation à l'égard de cette Commission.

2- de nommer les membres suivants à la Commission permanente sur la sécurité publique :

- Mme Michèle Flannery
- Mme Josefina Blanco
- Mme Julie-Pascale Provost
- M. Luc Gagnon
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer M. Alex Norris à titre de président de cette commission et M. Abdelhaq Sari ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-présidents.

3- de nommer les membres suivants à la Commission permanente mixte (agglomération-Ville) sur la culture, le patrimoine et les sports :

- Mme Chantal Rossi
- Mme Michèle Flannery
- M. Younes Boukala
- M. Jocelyn Pausé
- M. Alain Vaillancourt
- Mme Stéphanie Watt
- Mme Mindy Pollak
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer Mme Anne-Marie Sigouin à titre de présidente de cette commission et M. Frantz Benjamin ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-présidents.

4- de nommer les membres suivants à la Commission permanente mixte (agglomération-Ville) sur le développement économique et urbain et l'habitation :

- M. Yves Gignac
- Mme Maeva Vilain
- Mme Fanny Magini
- Mme Giuliana Fumagalli
- Mme Lise Zarc
- Mme Véronique Tremblay
- M. Yves Sarault
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer M. Richard Ryan à titre de président de cette commission et M. Dominic Perri, ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-présidents.

5- de nommer les membres suivants à la Commission permanente mixte (agglomération-Ville) sur le développement social et la diversité montréalaise :

- Mme Suzanne Décarie
- M. Benoit Langevin
- Mme Mindy Pollak
- M. Younes Boukala
- M. Sterling Downey
- Mme Josefina Blanco
- Mme Nancy Blanchet
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer Mme Sophie Thiébaud à titre de présidente de cette commission et Mme Karine Boivin-Roy ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-présidents. *

* À noter que la résolution CM17 1345 modifie cette orientation à l'égard de cette Commission.

6- de nommer les membres suivants à la Commission permanente mixte (agglomération-Ville) sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs :

- Mme Christine Black
- M. Gilles Déziel
- Mme Stéphanie Watt
- Mme Sophie Mauzerolle
- Mme Lisa Christensen
- M. Christian Larocque
- M. Jérôme Normand
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer Mme Maja Vodanovic à titre de présidente de cette commission et Mme Chantal Rouleau ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-présidents.

7- de nommer les membres suivants à la Commission permanente mixte (agglomération-Ville) sur l'examen des contrats :

- M. Giovanni Rapana
- Mme Fanny Magini
- M. Luc Gagnon
- Mme Micheline Rouleau
- Mme Lili-Anne Tremblay
- M. Robert Samoszewski
- M. Christian Arseneault
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer Mme Karine Boivin-Roy à titre de présidente de cette commission et Mme Émilie Thuillier ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-présidents.

8- de nommer les membres suivants à la Commission permanente mixte (agglomération-Ville) sur les finances et l'administration :

- M. Richard Guay
- Mme Laurence Lavigne Lalonde
- M. Alain Vaillancourt
- M. Peter McQueen
- Mme Lisa Christensen
- Mme Micheline Rouleau
- Mme Valérie Patreau
- Mme Suzie Miron

de nommer M. Richard Deschamps à titre de président de cette commission et M. Alan DeSousa ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-présidents.

9- de nommer les membres suivants à la Commission permanente mixte (agglomération-Ville) sur l'inspecteur général :

- Mme Mary Deros
- M. Robert Samoszweski
- M. Yves Sarault
- Mme Nathalie Pierre-Antoine
- M. Alain Vaillancourt
- Mme Maeva Vilain
- M. Christian Arseneault
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer Mme Manon Barbe à titre de présidente de cette commission et Mme Marie-Andrée Mauger ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-présidents. *

* À noter que la résolution CM17 1345 modifie cette orientation à l'égard de cette Commission.

10- de nommer les membres suivants à la Commission permanente mixte (agglomération-Ville) sur le transport et les travaux publics :

- M. Hadrien Parizeau
- M. Peter Mc Queen
- Mme Marie-Andrée Mauger
- M. Christian Larocque
- Mme Valérie Prateau
- Mme Marianne Giguère
- M. Pierre L'Heureux
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer Mme Marie Plourde à titre de présidente de cette commission et M. Aref Salem ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-présidents.

Adopté à l'unanimité.

80.01 (51.05)

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM17 1318

Accorder un contrat de gré à gré à Vidéotron s.e.n.c. pour réaliser des travaux sur son réseau câblé dans le cadre du projet d'enfouissement des réseaux câblés du chemin de la Côte-Saint-Luc (projet de l'entente 83-89 - Fiche 49), pour une somme maximale de 422 000,04 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 octobre 2017 par sa résolution CE17 1789;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder un contrat de gré à gré à Vidéotron s.e.n.c. pour réaliser des travaux sur son réseau câblé dans le cadre du projet de conversion du chemin de la Côte-Saint-Luc (projet de l'entente 83-89 (volet 10 km) - Fiche 49), pour une somme maximale de 422 000,04 \$, taxes incluses;

- 2- d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer tous les documents requis pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1170025006

CM17 1319

Accorder deux contrats aux firmes Les Produits Turf Care Canada Itée et Kubota Montréal pour la fourniture de six tondeuses de type industriel - Dépense totale de 521 780,55 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16240 (1 soum. par article)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 octobre 2017 par sa résolution CE17 1790;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder aux firmes ci-après désignées, seuls soumissionnaires conformes pour chacun des articles, les contrats pour la fourniture de 6 tondeuses de type industriel, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune elle, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16240 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
	Article 1	
Les Produits Turf Care Canada Itée	4 tondeuses automotrice Toro GM4010	395 514 \$
	Article 2	
Kubota Montréal	2 tondeuses automotrice Kubota F3990	126 266,55 \$

- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1174922017

CM17 1320

Approuver un projet de convention de gré à gré entre la Ville et La Presse ltée, pour la fourniture d'espaces médias pour les besoins du Service de l'Espace pour la vie, pour une somme maximale de 367 920 \$, taxes incluses / Autoriser un budget additionnel de revenus et de dépense de 183 960 \$, taxes incluses, équivalent à la valeur de la concession de visibilité et de billets promotionnels à La Presse par le Service de l'Espace pour la vie

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 novembre 2017 par sa résolution CE17 1852;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré entre la Ville et La Presse ltée, pour la fourniture d'espaces médias pour les besoins du Service de l'Espace pour la vie, soit pour une somme maximale de 367 920 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépense de 183 960 \$, taxes incluses, équivalent à la valeur de la concession de visibilité et de billets promotionnels à La Presse par le Service de l'Espace pour la vie;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1176756001

CM17 1321

Accorder un contrat de gré à gré à Astral Affichage pour l'achat d'espace publicitaire dans le réseau de la Société de transport de Montréal ainsi que sur le réseau d'affichage extérieur d'Astral pour les besoins du Service de l'Espace pour la vie, pour une somme maximale de 309 091,89 \$, taxes incluses (fournisseur exclusif)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 novembre 2017 par sa résolution CE17 1853;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Astral Affichage, fournisseur exclusif, pour l'achat d'espace publicitaire dans le réseau de la Société de transports de Montréal (STM) ainsi que sur le réseau d'affichage extérieur d'Astral pour les besoins du Service de l'Espace pour la Vie, pour une somme maximale de 309 091,89 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1176756002

CM17 1322

Autoriser une dépense additionnelle de 31 016,23 \$, taxes incluses, pour la surveillance des travaux de reconstruction d'un égout unitaire, d'une conduite d'eau secondaire et du pavage, dans la 64^e Avenue, de la 5^e Rue à la rue Perras et dans la 58^e Avenue, du boulevard Maurice-Duplessis à la rue Perras, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, dans le cadre du contrat accordé à CIMA+ S.E.N.C. (CM14 0405), majorant ainsi le montant total du contrat de 166 483,80 \$ à 197 500,03 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 novembre 2017 par sa résolution CE17 1857;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 31 016,23 \$, taxes incluses, pour la surveillance des travaux de reconstruction d'un égout unitaire, d'une conduite d'eau secondaire et du pavage, dans la 64^e Avenue, de la 5^e Rue à la rue Perras et dans la 58^e Avenue, du boulevard Maurice-Duplessis à la rue Perras, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, dans le cadre du contrat accordé à CIMA+ S.E.N.C. (CM14 0405), majorant ainsi le montant total du contrat de 166 483,80 \$ à 197 500,03 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1174281011

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.06 à 20.08 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM17 1323

Autoriser une dépense additionnelle de 502 967 \$, taxes incluses, pour la réalisation des plans et devis et la surveillance des travaux de construction du projet Métamorphose de l'Insectarium dans le cadre du contrat de services professionnels accordé à Kuehn Malvezzi/Pelletier De Fontenay/Jodoin Lamarre Pratte, société d'architectes en consortium, Dupras Ledoux et NCK inc. (CM15 1344), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 887 273 \$ à 3 390 240 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention de modification no 1 à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 novembre 2017 par sa résolution CE17 1859;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 502 967 \$, taxes incluses, pour la réalisation des plans et devis et la surveillance des travaux de construction du projet Métamorphose de l'Insectarium;
- 2 - d'approuver un projet de convention modifiant la convention de services professionnels avec Kuehn Malvezzi/Pelletier De Fontenay/Jodoin Lamarre Pratte, société d'architectes en consortium, Dupras Ledoux et NCK inc. (CM15 1344), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 887 273 \$ à 3 390 240 \$, taxes incluses;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1173426004

CM17 1324

Accorder un contrat de services professionnels à CIMA+ S.E.N.C. pour les services d'agents de sécurité en santé et sécurité sur les chantiers pour le projet Migration du Biodôme, pour une somme maximale de 690 429,47 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16352 (5 soum.) / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 novembre 2017 par sa résolution CE17 1860;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel CIMA+ S.E.N.C., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis d'agents de sécurité en santé et sécurité sur les chantiers pour le projet Migration du Biodôme, pour une somme maximale de 690 429,47 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16352, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1177575002

CM17 1325

Approuver la convention intervenue entre la Ville de Montréal et La compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) permettant la construction d'un passage à niveau sur l'emprise ferroviaire entre les avenues Souigny et Dubuisson, dans l'axe de la rue Taillon / Approuver l'addenda 1 à ladite convention concernant l'installation de la clôture sur l'emprise du CN

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 octobre 2017 par sa résolution CE17 1794;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'approuver la convention intervenue entre la Ville de Montréal et La compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) permettant la construction d'un passage à niveau sur l'emprise ferroviaire entre les avenues Souigny et Dubuisson, dans l'axe de la rue Taillon;
- 2- d'approuver l'addenda 1 à la convention de La compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) concernant l'installation de la clôture sur l'emprise du CN, dans le cadre des travaux de construction d'un passage piétonnier et cyclable, entre les avenues Souigny et Dubuisson, dans l'axe de la rue Taillon.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1176223013

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 à 30.04 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM17 1326

Approuver les modifications relatives à la rémunération versée à madame Dominique Ollivier, présidente de l'Office de consultation publique de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1730;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver les modifications relatives à la rémunération versée à madame Dominique Ollivier, présidente de l'Office municipal de consultation de Montréal

Adopté à l'unanimité.

30.01 1176775005

CM17 1327

Adopter les modifications au régime d'assurance collective des élus municipaux à compter du 1^{er} janvier 2018, afin de leur offrir un programme flexible d'assurance collective ainsi que la mise en vigueur des changements au programme d'assurance collective pour élus municipaux qui prendront leur retraite à compter du 1^{er} janvier 2019

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 novembre 2017 par sa résolution CE17 1843;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'adopter les modifications au régime d'assurance collective des élus municipaux, à compter du 1^{er} janvier 2018, afin de leur offrir un programme flexible d'assurance collective;
- 2- d'adopter la mise en vigueur des changements au programme d'assurance collective pour les élus municipaux qui prendront leur retraite, à compter du 1^{er} janvier 2019.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1176775006

CM17 1328

Offrir aux conseils d'arrondissement d'assumer la responsabilité du service de déchetage et de collecte, en bordure de rue, des branches provenant du domaine privé sur le territoire des arrondissements participants pour l'année 2018 dans le cadre de la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Montréal, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 novembre 2017 par sa résolution CE17 1868;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'offrir aux conseils d'arrondissement d'assumer la responsabilité du service de déchetage et de collecte, en bordure de rue, des branches provenant du domaine privé sur le territoire des arrondissements participants pour l'année 2018, dans le cadre de la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Montréal, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1175367004

CM17 1329

Autoriser le transfert d'un budget de 351 392 \$ de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal vers le Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA), à la suite du regroupement des activités du SMRA, l'arrondissement a procédé à l'ajustement concernant le transfert du budget pour la location des véhicules

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 22 novembre 2017 par sa résolution CE17 1871;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'autoriser le transfert d'un budget de 351 392 \$ de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal vers le Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA), à la suite du regroupement des activités du SMRA, l'arrondissement a procédé à l'ajustement concernant le transfert du budget pour la location des véhicules.

Adopté à l'unanimité.

30.04 1171081003

CM17 1330

Avis de motion et présentation - Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord de la 3^e Avenue, entre les rues Sainte-Catherine Est et René-Lévesque, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord de la 3^e Avenue entre les rues Sainte-Catherine Est et René-Lévesque, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.01 1164386007

CM17 1331

Avis de motion et présentation - Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue Ontario Est, entre la 14^e Avenue et la 15^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue Ontario Est entre la 14^e Avenue et la 15^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.02 1174386002

CM17 1332

Avis de motion et présentation - Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue De Montigny, entre le boulevard De La Rousselière et la 50^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue De Montigny entre le boulevard De La Rousselière et la 50^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.03 1173496004

CM17 1333

Avis de motion et présentation - Règlement modifiant le Règlement 6275 adopté le 15 novembre 1983 par le conseil de la Ville de Montréal décrétant la fermeture de la ruelle située au nord-est de la rue Paul-Pau, entre les rues Rousseau et Robitaille, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve aux fins de transfert aux propriétaires riverains

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement 6275 adopté le 15 novembre 1983 par le conseil de la Ville de Montréal décrétant la fermeture de la ruelle située au nord-est de la rue Paul-Pau, entre les rues Rousseau et Robitaille, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.04 1174396013

CM17 1334

Avis de motion et présentation - Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (S-6.01)

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (S-6.01) », et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.05 1170025005

CM17 1335

Avis de motion et présentation - Règlement modifiant le Règlement sur les réseaux câblés (12-012)

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les réseaux câblés (12-012) » et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.06 1170025007

CM17 1336

Avis de motion et présentation - Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue du Collège, entre l'avenue Sainte-Croix et la rue Filiatrault, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, aux fins de transfert aux propriétaires riverains

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue du Collège entre la rue Sainte-Croix et la rue Filiatrault, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.07 1174396011

CM17 1337

Avis de motion et présentation - Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord-ouest de la rue Notre-Dame Est, entre la 80^e Avenue et la 81^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord-ouest de la rue Notre-Dame Est entre la 80^e Avenue et la 81^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.08 1173496002

CM17 1338

Avis de motion et présentation - Règlement sur la fermeture d'une partie de la ruelle située au nord-ouest de la rue Forest, entre le boulevard Sainte-Gertrude et l'avenue Lamoureux, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, aux fins de transfert aux propriétaires riverains

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une partie de la ruelle située nord-ouest de la rue Forest entre le boulevard Sainte-Gertrude et l'avenue Lamoureux, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.09 1173496003

CM17 1339

Avis de motion et présentation - Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de l'avenue Charland, entre le boulevard Saint-Michel et la rue J.-J. Gagnier, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, aux fins de transfert aux propriétaires riverains

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de l'avenue Charland, entre le boulevard Saint-Michel et la rue J.-J.-Gagnier, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.10 1174501009

CM17 1340

Avis de motion et présentation - Règlement sur la fermeture de ruelle située au nord-est de la rue de Lisieux et au sud-est de la rue De Loyola, dans l'arrondissement de Saint-Léonard, transférer aux propriétaires riverains

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord-est de la rue de Lisieux et au sud-est de la rue De Loyola, dans l'arrondissement de Saint-Léonard, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.11 1174501004

CM17 1341

Adoption - Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue Forsyth, entre la 17^e Avenue et la 18^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains

Vu l'avis de motion donné du Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue Forsyth, entre la 17^e Avenue et la 18^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains à l'assemblée du conseil municipal du 25 septembre 2017 par sa résolution CM17 1256 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 30 août 2017, par sa résolution CE17 1519;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue Forsyth, entre la 17^e Avenue et la 18^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Tremble, aux fins de transfert aux propriétaires riverains ».

Adopté à l'unanimité.

42.01 1176914001

Règlement 17-090

CM17 1342

Désignation du maire suppléant et fixation de son mandat

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de désigner madame Sue Montgomery à titre de mairesse suppléante pour un mandat d'un an.

Adopté à l'unanimité.

51.03

CM17 1343

Nominations aux Commissions permanentes du conseil

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

1- de nommer les membres suivants à la Commission permanente sur la présidence du conseil :

- Mme Mary Deros
- Mme Chantal Rossi
- Mme André Hénault
- M. Jérôme Normand
- M. Normand Marinacci
- Mme Sue Montgomery
- Mme Christine Gosselin
- M. Jocelyn Pauzé

de nommer Mme Cathy Wong à titre de présidente de cette commission et MM. Sterling Downey et François Limoges à titre de vice-présidents.

2- de nommer les membres suivants à la Commission permanente mixte (agglomération-Ville) sur la culture, le patrimoine et les sports :

- Mme Chantal Rossi
- Mme Michèle Flannery
- M. Younes Boukala
- M. Jocelyn Pauzé
- M. Alain Vaillancourt
- Mme Stéphanie Watt
- Mme Mindy Pollak
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer Mme Anne-Marie Sigouin à titre de présidente de cette commission et M. Frantz Benjamin ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-présidents.

3- de nommer les membres suivants à la Commission permanente mixte (agglomération-Ville) sur le développement économique et urbain et l'habitation :

- M. Yves Gignac
- Mme Maeva Vilain
- Mme Fanny Magini
- Mme Giuliana Fumagalli
- Mme Lise Zarac
- Mme Véronique Tremblay
- M. Yves Sarault
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer M. Richard Ryan à titre de président de cette commission et M. Dominic Perri, ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-présidents.

4- de nommer les membres suivants à la Commission permanente mixte (agglomération-Ville) sur le développement social et la diversité montréalaise :

- Mme Suzanne Décarie
- M. Benoit Langevin
- Mme Mindy Pollak
- M. Younes Boukala
- M. Sterling Downey
- Mme Josefina Blanco
- Mme Nancy Blanchet
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer Mme Sophie Thiébaud à titre de présidente de cette commission et Mme Karine Boivin-Roy ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-présidents. *

* À noter que la résolution CM17 1344 modifie cette résolution à l'égard de cette Commission.

5- de nommer les membres suivants à la Commission permanente mixte (agglomération-Ville) sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs :

- Mme Christine Black
- M. Gilles Déziel
- Mme Stéphanie Watt
- Mme Sophie Mauzerolle
- Mme Lisa Christensen
- M. Christian Larocque
- M. Jérôme Normand
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer Mme Maja Vodanovic à titre de présidente de cette commission et Mme Chantal Rouleau ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-présidents.

6- de nommer les membres suivants à la Commission permanente mixte (agglomération-Ville) sur l'examen des contrats :

- M. Giovanni Rapana
- Mme Fanny Magini
- M. Luc Gagnon
- Mme Micheline Rouleau
- Mme Lili-Anne Tremblay
- M. Robert Samoszewski
- M. Christian Arseneault
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer Mme Karine Boivin-Roy à titre de présidente de cette commission et Mme Émilie Thuillier ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-présidents.

7- de nommer les membres suivants à la Commission permanente mixte (agglomération-Ville) sur les finances et l'administration :

- M. Richard Guay
- Mme Laurence Lavigne Lalonde
- M. Alain Vaillancourt
- M. Peter McQueen
- Mme Lisa Christensen
- Mme Micheline Rouleau
- Mme Valérie Patreau
- Mme Suzie Miron

de nommer M. Richard Deschamps à titre de président de cette commission et M. Alan DeSousa ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-présidents.

8- de nommer les membres suivants à la Commission permanente mixte (agglomération-Ville) sur l'inspecteur général :

- Mme Mary Deros
- M. Robert Samoszewski
- M. Yves Sarault
- Mme Nathalie Pierre-Antoine
- M. Alain Vaillancourt
- Mme Maeva Vilain
- M. Christian Arseneault
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer Mme Manon Barbe à titre de présidente de cette commission et Mme Marie-Andrée Mauger ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-présidents. *

* À noter que la résolution CM17 1344 modifie cette résolution à l'égard de cette Commission.

9- de nommer les membres suivants à la Commission permanente mixte (agglomération-Ville) sur le transport et les travaux publics :

- M. Hadrien Parizeau
- M. Peter Mc Queen
- Mme Marie-Andrée Mauger
- M. Christian Larocque
- Mme Valérie Prateau
- Mme Marianne Giguère
- M. Pierre L'Heureux
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer Mme Marie Plourde à titre de présidente de cette commission et M. Aref Salem ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-présidents.

Adopté à l'unanimité.

À 15 h 10, la présidente du conseil, Mme Cathy Wong, suspend les travaux jusqu'à 19 h.

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal
du 27 novembre 2017
13 h**

**Séance tenue le lundi 27 novembre 2017, 19 h
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, M. Christian Arseneault, Mme Manon Barbe, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Frantz Benjamin, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Karine Boivin Roy, M. Éric Alan Caldwell, Mme Catherine Clément-Talbot, M. François William Croteau, Mme Suzanne Décarie, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoît Dorais, M. Sterling Downey, M. Luc Ferrandez, Mme Rosannie Filato, Mme Giuliana Fumagalli, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Christine Gosselin, Mme Nathalie Goulet, M. Richard Guay, Mme Andrée Hénault, M. Benoît Langevin, Mme Patricia Lattanzio, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, M. Normand Marinacci, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, Mme Suzie Miron, Mme Sue Montgomery, M. Jérôme Normand, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Marie-Josée Parent, M. Jean-François Parenteau, M. Hadrien Parizeau, M. Jocelyn Pauzé, M. Lionel Perez, M. Dominic Perri, Mme Magda Popeanu, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, M. Marvin Rotrand, Mme Chantal Rouleau, Mme Micheline Rouleau, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Craig Sauv  , Mme Anne-Marie Sigouin, M. Philippe Tomlinson, Mme Maja Vodanovic, Mme St  phanie Watt, Mme Cathy Wong et Mme Lise Zarac.

ABSENCE SANS MOTIF AU SENS DU R  GLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES   LUS :

Mme   milie Thuillier.

AUTRES PR  SENCES :

M. Alain Marcoux, Directeur g  n  ral
M   Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Chantal Benoit, analyste-r  dactrice
Mme Lynne Tr  panier, Conseill  re - analyse et contr  le de gestion

La pr  sidente du conseil, Mme Cathy Wong, d  clare la s  ance ouverte.

1 - P  riode de questions du public

La pr  sidente du conseil appelle le point « P  riode de questions du public ».

<u>Question de</u>	<u>��</u>	<u>Objet</u>
Mme ��rika Doyon Minuto	Mme Val��rie Plante (M. Lionel Perez)	F��licite Mme Cathy Wong pour sa nomination au poste de pr��sidente du conseil ainsi que Madame Val��rie Plante pour son ��lection �� la mairie / Souhaite savoir qui de l'opposition officielle a pris connaissance du rapport du coroner Ethan Lichtblau concernant la gestion animal��re - Sugg��re de ne plus autoriser la vente des animaux dans les animaleries afin d'inciter les citoyens �� prioriser l'adoption de ceux-ci dans les refuges

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Anissa Benomar	Mme Valérie Plante	Félicite tous les membres du conseil pour leur élection / Souhaite que des modifications soient apportées au Règlement régissant la cuisine de rue comme cela a été fait à Toronto – Dans le cadre de la Ville intelligente, suggère de s’inspirer de ce qui se fait ailleurs en ce qui a trait à la cuisine de rue afin de rendre ce commerce prospère durant toute l’année
Mme Linda Gauthier	Mme Valérie Plante	Félicite tous les membres du conseil pour leur élection / Déploire le peu de place accordée au dossier de l’accessibilité universelle dans la vision de l’équipe de Projet Montréal - Souhaite une rencontre avec la responsable de ce dossier afin de discuter du plan de l’administration pour améliorer la vie des tous les citoyens, y compris ceux à mobilité réduite
M. Alain Tremblay	Mme Valérie Plante	Déplore le manque de commerces accessibles aux personnes à mobilité réduite dans l’arrondissement du Plateau Mont-Royal – Plus de programmes incitatifs pour aider les commerçants à améliorer l’accès aux commerces souhaités
Mme Simone Marguerite Nichol	Mme Valérie Plante	Ne comprend pas la position de la mairesse maintenant en faveur du REM et demande des explications
M. Martin Dion	Mme Valérie Plante (M. Éric Alan Caldwell)	Souhaite savoir si l’annonce concernant l’utilisation d’un montant de 214 M\$ pour effectuer des travaux afin de rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite les 14 stations de métro supplémentaires d’ici 2022 sera respectée – Mesures pour rendre accessible toutes les 37 stations de métro projetées de la ligne rose
M. Laurent Morissette Fortier	Mme Valérie Plante (M. Benoit Dorais)	Félicite tous les membres du conseil pour leur élection / Demande à l’administration de bonifier les programmes d’accessibilité universelle des commerces et des lieux de travail pour les années à venir et d’en informer les citoyens – Suggestion à l’effet de présenter et d’adopter prochainement au conseil municipal une motion visant à inclure dans les dossiers décisionnels une section « accessibilité universelle et inclusion de personnes à mobilité réduite » afin de prioriser ce besoin lors de travaux de réflexion
Mme Sonya Susnjar	Mme Manon Barbe	Félicite tous les membres du conseil pour leur élection ainsi que Madame Valérie Plante pour son élection à la mairie / Déploire la partialité dont a fait preuve Mme Barbe à la dernière séance du conseil d’agglomération en n’autorisant pas le même traitement à tous les citoyens inscrits concernant le nombre de question permise – Exhorte l’administration à établir un échéancier pour l’instauration de la webdiffusion des séances du conseil d’agglomération, comme c’est le cas pour le conseil municipal

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Julie Belpaire	Mme Valérie Plante (Mme Rosannie Filato)	Surpopulation d'élèves à l'école Hélène Boulay – Appui de l'administration souhaité pour aider à stopper la demande de changement de zonage afin de préserver la vocation institutionnelle en acquérant le terrain adjacent à cette école / Souhaite connaître les mesures concrètes qui seront prises afin de trouver une solution le plus rapidement possible
M. Frederic Dufresne	Mme Valérie Plante (Mme Rosannie Filato)	Souhaite rencontrer le porteur du dossier de la Politique de l'enfant pour discuter des revendications des acteurs communautaires et de collaborer avec eux afin de l'améliorer avant sa mise en œuvre en 2018 et de s'assurer que cette politique atteigne ses objectifs / Tenir compte des trois grands axes de cette politique à savoir : faire plus de place aux familles de manière structurante et non charitable; faire preuve de plus de transparence dans le choix des partenaires en ce qui concerne la répartition des 5 M\$ annuelle; collaborer avec les organismes communautaires locaux qui connaissent mieux que quiconque les besoins des familles Dépôt de document
M. Alain Migneault	Mme Valérie Plante (M. Sylvain Ouellet)	Souhaite connaître le plan d'urgence et les mesures de protection de l'administration pour protéger les sources d'eau potable dans le cas de fuite potentielle du pipeline d'Enbridge 9B
M. Guenael Charrier	Mme Valérie Plante (Mme Rosannie Filato)	Déplore le projet résidentiel sur le terrain de l'ancien centre d'appel de Taxi Diamond sur la rue Lajeunesse – Invite les élus à venir visiter le terrain avant le 11 décembre 2017 afin de se rendre compte que ce projet ne cadre pas dans le quartier
M. Jean Duval	Mme Valérie Plante (M. François Limoges)	Déplore l'absence d'installation sanitaire desservant les restaurants situés au niveau des échangeurs à la station de métro Berri-UQAM pour accommoder la clientèle
M. Louis Langevin	Mme Valérie Plante (M. Benoit Dorais)	Demande à l'administration de permettre aux propriétaires d'étaler le paiement des comptes de taxes foncières sur plusieurs versements – Pourquoi la politique d'un seul versement ne s'applique pas également aux locataires

À 20 h 02,

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Marie-Josée Parent

de prolonger la période de questions des citoyens de 30 minutes, conformément à l'article 53 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Solo Fugère	Mme Valérie Plante	Demande à l'administration de faire le nécessaire pour souligner la mémoire de Freddy Villanueva lors du 10 ^e anniversaire de son décès par l'édification d'un mémorial ou d'une murale
----------------	--------------------	--

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Laurian Ionita	Mme Valérie Plante	Offre des félicitations à tous les membres du conseil à la suite de l'élection du 5 novembre 2017 – souhaite une rencontre pour discuter de plusieurs sujets
Mme Gillian Woodford	Mme Valérie Plante	Surpopulation d'élèves à l'école Hélène Boulay dans le quartier de Villeray – Demande des représentations de l'administration auprès du ministère de l'Éducation et de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) afin de solutionner ce problème / Demande la conservation du zonage actuel du terrain pour favoriser l'agrandissement de l'école
M. Robert Michael Edgar	Mme Valérie Plante (M. François Limoges)	Interroge le niveau d'intégrité de Mme Sue Montgomery qui se proclame militante de la défense des droits humains mais refuse de condamner l'immoralité de l'église Unitarienne de Montréal
<p>La mairesse, Mme Valérie Plante, déplore le harcèlement obstiné dont fait preuve le citoyen à l'égard de Mme Montgomery et indique que cela porte préjudice aux personnes. Elle demande à M. Edgar de s'adresser à la police s'il détient des preuves et de cesser tout type de harcèlement.</p>		
M. Roland Franklin	M. Éric Alan Caldwell	Prendre des mesures pour éviter de répéter les erreurs de l'administration précédente dans le dossier du taxi - Souhaite une rencontre avec le responsable de ce dossier pour discuter de solutions aux problèmes qui sévissent dans l'industrie
Mme Lynda Khelil	Mme Nathalie Goulet	Demande à l'administration de ne pas porter en appel le jugement en faveur de M. Francis Grenier contre le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) – Demande également de bannir l'utilisation d'armes lors de manifestations de citoyens ainsi que la démission directeur du SPVM, M. Philippe Pichet
M. Francesco Moreno	M. Frantz Benjamin	Souhaite connaître le pourcentage de personnes issues des communautés qui étaient candidats pour Équipe Denis Coderre aux dernières élections municipales

À l'expiration du délai imparti pour la période de questions des citoyens par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil (06-051)*, la présidente du conseil déclare la période de questions des citoyens close à 20 h 34.

À 20 h 33, le leader de la majorité, M. François Limoges, avec le consentement unanime des membres présents, ajoute 2 points à l'ordre du jour afin d'apporter des correctifs aux articles 51.04 et 80.01 (51.05) adoptés précédemment.

CM17 1344

Ajout - Nominations aux Commissions permanentes du conseil

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de modifier la résolution des nominations aux Commissions permanentes du conseil (CM17 1343) comme suit :

- 1- de nommer Mme Patricia Lattanzio à titre de 3^e vice-présidente de la Commission permanente mixte (agglomération-Ville) sur l'inspecteur général;
- 2- de nommer M. Dimitrios (Jim) Beis à titre de vice-président de la Commission permanente mixte (agglomération-Ville) sur le développement social et la diversité montréalaise au lieu de Mme Karine Boivin-Roy.

Adopté à l'unanimité.

51.04 (Ajout)

CM17 1345

Ajout - Nominations aux commissions permanentes du conseil

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de modifier l'orientation donnée par le conseil municipal à l'article 80.01 (51.05) concernant les nominations aux Commissions permanentes du conseil (CM17 1317) comme suit :

- 1- de nommer Mme Karine Boivin-Roy à titre de membre de la Commission permanente sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal au lieu de M. Dimitrios (Jim) Beis;
- 2- de nommer Mme Patricia Lattanzio à titre de 3^e vice-présidente de la Commission permanente mixte (agglomération-Ville) sur l'inspecteur général;
- 3- de nommer M. Dimitrios (Jim) Beis à titre de vice-président de la Commission permanente mixte (agglomération-Ville) sur le développement social et la diversité montréalaise au lieu de Mme Karine Boivin-Roy.

Adopté à l'unanimité.

80.01 (51.05) (Ajout)

À 20 h 35, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente du conseil déclare l'assemblée levée.

Cathy Wong
PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Yves Saindon
GREFFIER DE LA VILLE

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Valérie Plante
MAIRESSE

ANNEXE – ARTICLE 7.02

INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES 2017-2021
Conseillers municipaux – 2017
Le 27 novembre 2017

Arseneault, Christian, **Barbe**, Manon, **Beaudry**, Robert, **Beis**, Dimitrios (Jim), **Benjamin**, Frantz, **Bissonnet**, Michel, **Clément Talbot**, Catherine, **Deschamps**, Richard, **Dorais**, Benoit, **Downey**, Sterling, **Filato**, Rosannie, **Giguère**, Marianne, **Gosselin**, Christine, **Guay**, Richard, **Hénault**, Andrée, **Langevin**, Benoit, **Lattanzio**, Patricia R., **Lavigne Lalonde**, Laurence, **Mauzerolle**, Sophie, **McQueen**, Peter, **Miranda**, Luis, **Miron**, Suzie, **Normand**, Jérôme, **Ouellet**, Sylvain, **Parenteau**, Jean-François, **Paupé**, Jocelyn, **Perez**, Lionel, **Perri**, Dominic, **Plante**, Valérie, **Popeanu**, Magda, **Rossi**, Chantal, **Salem**, Aref, **Sari**, Abdelhaq, **Sigouin**, Anne-Marie, **Watt**, Stephanie

ANNEXE – ARTICLE 7.03

DÉCLARATIONS DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF 2013 – 2017
Conseillers municipaux – 2017
Le 27 novembre 2017

Beis, Dimitrios (Jim), **Bergeron**, Richard, **Coderre**, Denis, **Copeman**, Russel, **Chitilian**, Harout, **Desrochers**, Pierre, **Gauthier**, Manon, **Ménard**, Réal, **Perez**, Lionel, **Rouleau**, Chantal, **Salem**, Aref, **Samson**, Anie, **Vallée**, Monique